



## DELIBÉRATION N°124/2022

### Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

### OBJET :

#### **FINANCES**

**Renouvellement de l'adhésion à la mission d'assistance retraite du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux le 1<sup>er</sup> décembre, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni,  
sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 novembre 2022

**Etaient présents :** M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Christophe VIEIRA – M. Daniel BAPTISTE – M. Bruno DARCILLON – M. Nicolas BONJEAN – Mme VILLEDIEU.

### **Etaient représentés :**

M. Jean-Louis ANTONY par Mme Laurence DUPONT  
Mme Caroline POULET par M. Jean-Baptiste BLEHAUT  
M. Alexis VALLENT par M. Laurent THEVENOT  
Mme Colette DESJOURS par Mme Murielle VILLEDIEU  
M. Joël DE AMORIM par M. Daniel BAPTISTE

### **Etait absente :**

Mme Christiane ZELUS

**Secrétaire de séance :** Mme Aurélie FERNANDES

Depuis plusieurs années, la Commune de Volvic adhère, dans le cadre d'une convention, à la mission relative à l'assistance retraite exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme.

Cette mission consiste en l'accompagnement de la collectivité locale et des agents qu'elle emploie, dans la mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires applicables en matière de retraite, et, notamment des procédures de la CNRACL.

Cet accompagnement personnalisé comprend :

- le contrôle des dossiers, établis au format papier, par la collectivité locale,
- dans l'année qui précède l'ouverture des droits à pension, la prise en charge des dossiers relatifs aux estimations de pensions CNRACL et l'instruction des dossiers de retraites des agents affiliés à la CNRACL.

Cet appui juridique et technique, dans la constitution des dossiers dématérialisés et le suivi des dossiers papiers, est destiné à contribuer à une adaptation continue aux méthodes de travail de la CNRACL, aux évolutions techniques et une clarification des situations les plus complexes.

La dernière convention conclue en 2020 prend fin le 31 décembre 2022.

Accusé de réception en préfecture  
Mairie de Volvic le 23 décembre 2022.  
Date de télétransmission : 09/12/2022  
Date de réception préfecture : 09/12/2022 Page 1 sur 2

Ainsi, le Conseil Municipal, Laurent THEVENOT entendu, et après en avoir délibéré, décide par 25 voix « pour » et « 1 abstention » :

- D'autoriser l'adhésion à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention, jointe à la présente délibération, devant être conclue entre la Commune de Volvic et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme ;
- De décider d'inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité conformément aux modalités prévues dans la convention évoquée ci-dessus.

Certifié exécutoire  
Reçu en sous-préfecture  
le :  
Publié ou notifié  
Le :  
Le Maire,  
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Laurent THEVENOT

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Volvic, Puy-de-Dôme. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VOLVIC' at the top and '63100 Volvic - Puy-de-Dôme' at the bottom. A blue ink signature is written over the stamp.